



Compte rendu de réunion du comité directeur du CMBM du 17/10/2016

Présents : Federico GILARDI, Jean-Michel DABE, Laurent SIMONNEAU, Léo GOMEZ, Thomas RIVO, Mathilde PEGUY, Arnaud MERDY, Jacqueline ECOCHARD, Antoine TAVERNIER, Morgane CRETTON, Jessica ROSSET, Emmanuel RANCHIN, Christian BERGAMELLI,

Excusés : Audrey GIBORY, Paul VULIN.

Début de réunion : 19h30

Les thèmes soumis à l'ordre du jour sont les suivants :

1- Point sur les inscriptions. Modalités de transfert, prix des mutations et principes adoptés vis à vis des membres licenciés dans un autre club mais nouvellement arrivé sur Chamonix.

2- Premier point d'étape sur les entraînements et la répartition des effectifs à l'intérieur de chaque groupe.

3- Bilan financier de l'édition 2016 du TAR.

4- Présentation du nouveau de Challenge pour les jeunes (Maxi Race, Marathon du Mont-Blanc, #YCC, P'tit TAR). Projet soumis à la validation du Comité.

5- Redevance liée à l'utilisation des structures municipales.

6- Organisation de la soirée des bénévoles du TAR.

7- Création d'un règlement intérieur

8- Run & Skate 2016

9- Divers.

1- Point sur les inscriptions. Modalités et prix des mutations et principes adoptés vis à vis des membres licenciés dans un autre club mais nouvellement arrivés sur Chamonix.

- **Inscriptions en cours**

Pour mémo, définition « Anciens » (= ou > 1 an d'ancienneté).

Sympathisants : 17

Section « Evasion » : 29

Section « Trail » : 92

Section « Performance » : 20

Section « Jeunes » : 7 dont 3 nouveaux

NSP : 12

= soit 177 (138 anciens et 39 nouveaux)

- **Modalités de transfert (= mutation)**

Mutation pendant la période « normale » (avant le 31/10/2016) :

Le comité directeur du CMBM prendra en charge les frais de mutation pour les athlètes désirant une mutation de leur licence FFA « compétition » depuis leur club d'origine vers le CMBM.

Mutation exceptionnelle (après le 31/10/2016) :

Le comité directeur du CMBM ne prendra pas en charge les frais liée à une mutation d'une licence FFA « compétition » après le 31/10/2016. Dans le cas où un athlète souhaite cette mutation, il lui appartiendra de prendre à sa charge ces frais.

Rappel : les frais de mutation concernant les licences « Running » sont autorisés toute l'année car gratuits.

Cas d'un athlète ayant déjà souscrit une licence FFA pour l'année en cours dans un autre club et souhaitant s'entraîner au CBMB cette saison.

Le comité directeur du CMBM adopte le principe suivant : sous réserve de cotiser à la part club (= 110,50 euros pour la saison 2016-2017), le comité valide l'adhésion de cet athlète pour une saison uniquement. L'athlète devra prendre sa licence FFA au CBMB l'année prochaine s'il souhaite renouveler son adhésion au sein du club.

2- Premier point d'étape sur les entraînements et la répartition des effectifs à l'intérieur de chaque groupe.

Volume des effectifs moyens à l'entraînement :

- 19 personnes pour le groupe « évasion » ;
- 22 personnes pour le groupe « trail » ;
- 10 personnes pour le groupe « performance ».

Les effectifs sont assez stables sur le groupe « performance ». Ils varient sensiblement sur les groupes « évasion » et « trail » en fonction notamment des conditions météorologiques.

3- Bilan financier de l'édition 2016 du TAR.

Jacqueline Ecochard dresse un rapide bilan financier provisoire du TAR 2016.

A noter :

Pour les ressources :

En hausse : buvette, partenariats, solidarité Kang Huru

En baisse : inscriptions, boutique, subvention com'com

Pour les dépenses :

En hausse : sécurité

En baisse : communication, suivi coureurs (grâce aux ateliers dossards)

Une économie substantielle a été réalisée grâce aux tee-shirt déjà achetés l'année dernière et compte tenu de la baisse des problèmes logistiques (pas de 4x4 accidenté cette année...).

4- Présentation du nouveau de Challenge pour les jeunes (Maxi Race, Marathon du Mont-Blanc, #YCC, P'tit TAR). Projet soumis à la validation du Comité.

Un challenge pour les jeunes vient est en cours de création et regrouperait, pour 2017, des courses jeunes lors des événements suivants :

- Maxi Race (fin mai),
- Marathon du Mont-Blanc (fin juin),
- UTMB / #YCC (fin août).

Le CMBM a été sollicité afin que le P'tit TAR intègre ce challenge « jeunes ».

La cote ITRA de chaque coureur serait utilisée pour permettre de définir le classement à ce challenge. Les détails logistiques restent à définir entre les organisateurs de course.

Le comité valide le principe de participation à ce challenge. Néanmoins, il reste en attente des détails sportifs, logistiques et organisationnels qu'il implique. Federico Gilardi et Paul Vulin tiendront informé le comité du club à ce sujet.

5- Redevance liée à l'utilisation des structures municipales.

Pour rappel : lors du conseil municipal du mois de septembre, un tarif de 22 euros/adulte a été annoncé dans le cadre de l'utilisation de certaines structures municipales par les associations (gymnase Balmat pour ce qui concerne le CMBM).

Cela impliquerait in fine une surcotisation à faire payer aux membres du CMBM.

Le comité s'exprime contre cette redevance et ne souhaite pas répercuter sur ses licenciés le coût d'utilisation des structures communales sur ses adhérents.

Un courrier sera prochainement établi à l'attention de M. le Maire et Président de la Communauté de Communes afin de lui faire part du point de vue du club sur ce sujet.

Léo GOMEZ prépare un courrier et le soumet au comité.

6- Organisation de la soirée des bénévoles du TAR.

Pour rappel, la soirée des bénévoles du TAR est fixée **le 28 octobre 2016.**

Christian Bergamelli a lancé les invitations (103 personnes ont confirmé leur présence).

Federico Gilardi a plusieurs pistes pour trouver une animation originale lors de cette soirée et souhaite que tout le monde y réfléchisse.

7- Création d'un règlement intérieur

Au vu des multiples règles de fonctionnement et décisions prises par le comité du CMBM, la nécessité de doter le club d'un règlement intérieur trouve toute sa légitimité.

Le comité décide de la rédaction d'un règlement intérieur dont l'écriture devra être terminée pour la prochaine Assemblée Générale.

Léo GOMEZ rédigera les grands lignes de ce règlement intérieur et le proposera au comité. Un groupe de réflexion sera ensuite mis en place pour l'alimenter en vue de le finaliser.

8- Run & Skate 2016

Les recettes émanant de la Run & Skate 2016 (1 800 €) seront partagés en 2 entre le CMBM et le Club de Sports.

Federico sollicite le comité afin qu'une personne puisse prendre sa place (ou celle de Christian) pendant ces réunions (2 à 3 par an).

Faute de volontaire lors de cette réunion, le sujet sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité.

9- Divers.

a) Demande d'inscription pour les courses du Marathon du Mont Blanc

Un des adhérents sollicite Christian Bergamelli pour disposer d'une inscription à moindre frais pour sa femme.

Réponse du comité :

La conjointe de cet adhérent doit être licenciée au club comme coureur et être bénévole pour l'événement afin de disposer d'une inscription à coût réduit.

Christian Bergamelli souhaite disposer d'un listing à jour des adhérents afin de pouvoir traiter les demandes. Emmanuel Ranchin se charge de le lui faire passer.

b) Soirée d'accueil des nouveaux arrivants

Christian fait remarquer à juste titre que le Comité du club a omis de se présenter et qu'il a oublié de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres...

A défaut de faire mieux et pour rattraper cet erreur, un mot d'accueil avec photos des membres du comité sera publié sur le site internet du Club.

Tous les membres du comité transmettrons dans les prochains jours une photo à Laurent Simonneau qui se chargera de cette publication.

c) Casquettes proposée à la vente

Deux coloris sont manquants. **Antoine préviendra les membres du comité dès que la livraison sa réceptionnée.**

d) Relais nocturne du CMBM 2017

Le relais nocturne aura lieu le 13 juillet 2017.

e) Galette des rois et Assemblée Générale 2017

La traditionnelle galette des rois du CMBM se tiendra le 14 janvier ou 21 janvier 2017 en fonction des disponibilités des salles. Antoine Tavernier se charge de réserver la salle Jean Morel à Servoz.

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le 4 mai 2017. Antoine Tavernier se charge de réserver la salle Jean Morel à Servoz.

f) Site internet, faut-il réaliser des modifications?

Chaque membre réfléchira aux modifications à apporter et feront remonter leurs propositions à Morgane Cretton et Laurent Simonneau en vue de la prochaine réunion du comité.

g) Soirée conviviale en décembre

Une soirée déguisée au Chatelet d'Ayères est envisagée le 16 décembre 2016.

Arnaud Merdy se renseigne auprès de Cédric sur la capacité d'hébergement et une proposition de tarif et de repas.

Fin de réunion : 22h30.

La prochaine réunion du comité est fixée le 21 novembre 2016.